

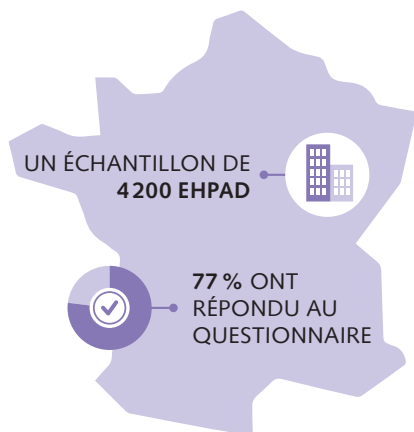
ZOOM SUR LA SITUATION DES EHPAD

QU'EST-CE QUE L'ENQUÊTE BIENTRAITANCE ?

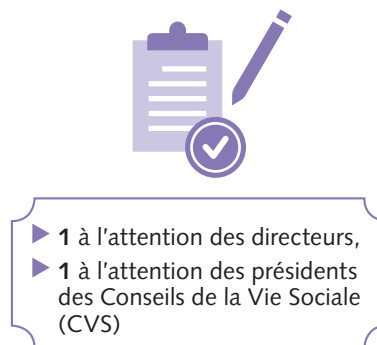
Depuis 2008, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes s'inscrivent dans une démarche d'auto-évaluation de leurs pratiques concourant au déploiement de la bientraitance. L'Anesm leur a adressé un questionnaire en vue de :

- permettre aux professionnels de réaliser un diagnostic sur les actions mises en oeuvre et d'identifier de nouvelles pistes d'action ;
- procéder à un état des lieux national des pratiques de bientraitance.

UNE PARTICIPATION MASSIVE



UNE ENQUÊTE, 2 QUESTIONNAIRES



LES RÉSIDENTS S'EXPRIMENT



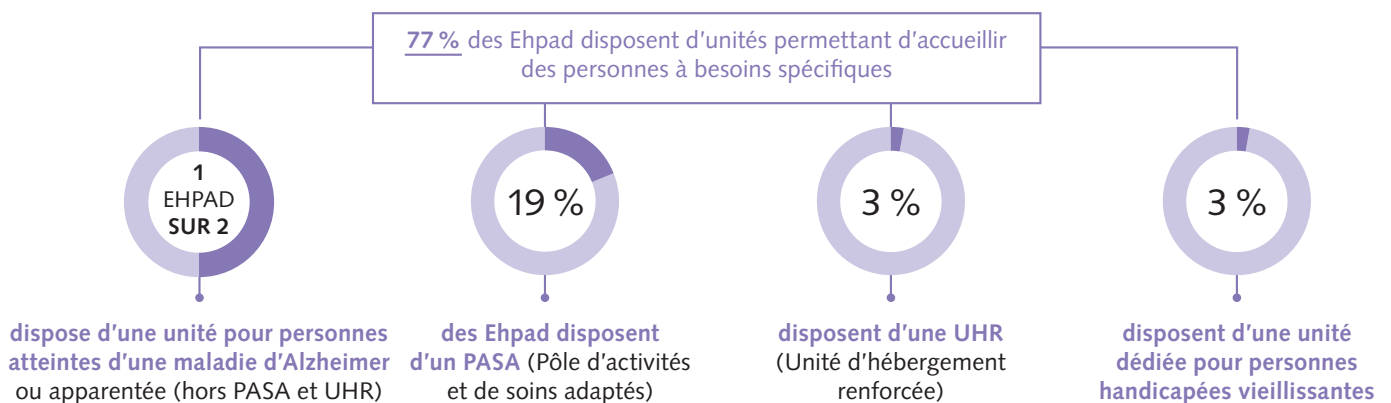
LES PLANS NATIONAUX

Les Ehpads sont concernés par la mise en oeuvre de plusieurs plans et programmes nationaux :

- ▶ **Le plan maladies neurodégénératives 2014-2019**, qui met l'accent sur le diagnostic et l'accompagnement des patients ainsi que sur la nécessité de formation du personnel.
- ▶ **Le plan pour le développement des soins palliatifs** et l'accompagnement de la fin de vie 2015-2018, qui s'articule principalement autour de l'information aux patients, la formation des professionnels et l'intervention d'équipes mobiles de soins palliatifs en Ehpads.
- ▶ **La loi adaptation de la société au vieillissement**, et en particulier ses axes :
 - « Anticiper », qui vise au repérage des facteurs de risques de perte d'autonomie et qui comprend, notamment, l'accès de tous à des dispositifs de prévention, un plan national de prévention du suicide des personnes âgées¹ ainsi que le déploiement d'un plan de lutte contre la sur-médication.
 - « Améliorer la prise en charge des personnes en perte d'autonomie », qui réaffirme les droits et libertés des personnes âgées.

>>> L'enquête permet d'observer les points forts et les marges d'amélioration possibles au regard des ambitions de ces plans.

MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

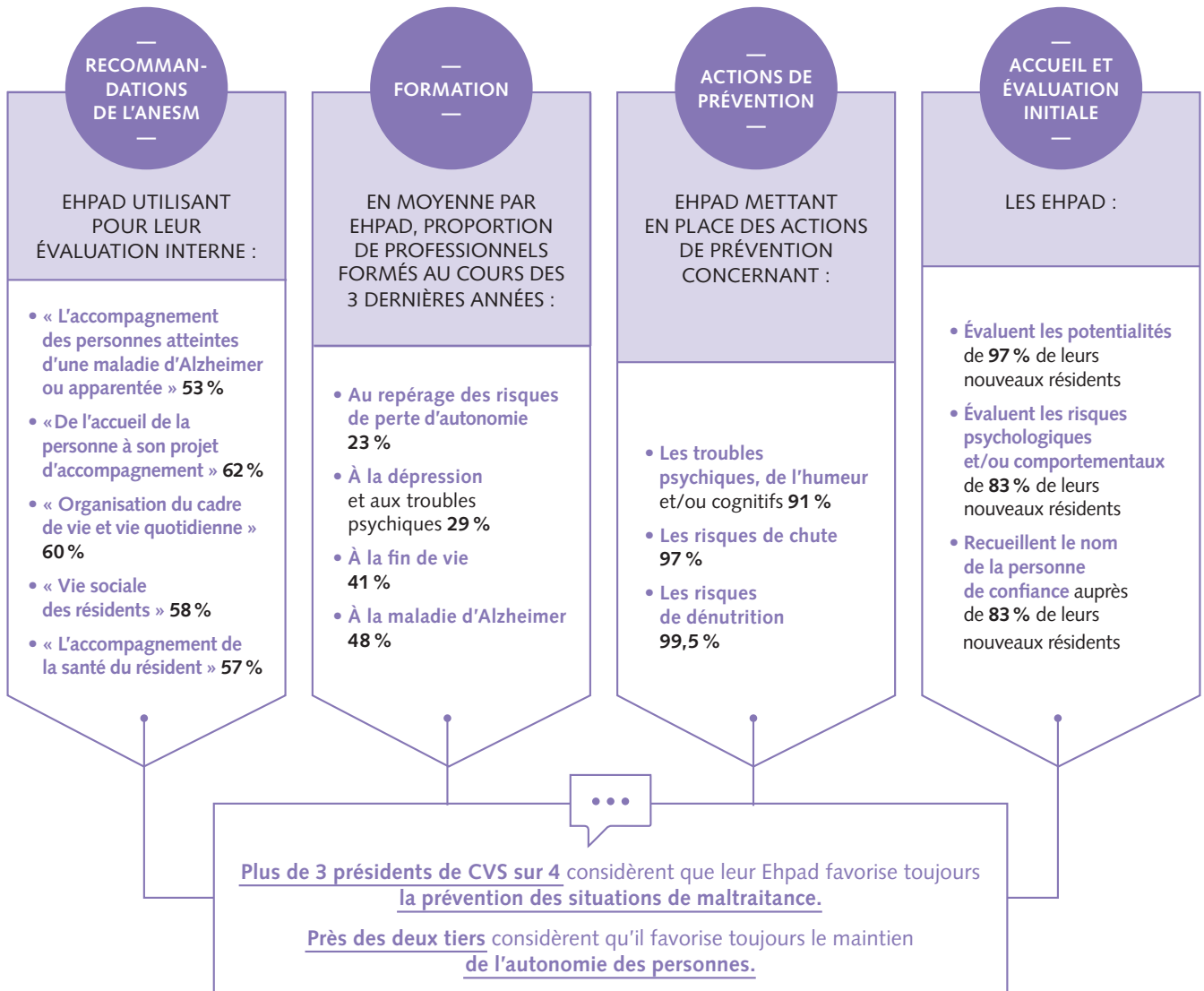


¹ Ce plan vient poursuivre et enrichir le programme national d'actions contre le suicide 2011-2014, qui avait notamment pour objectif de renforcer la prévention du suicide en milieu institutionnel ; de former et soutenir les équipes au repérage et à la prise en charge du risque.

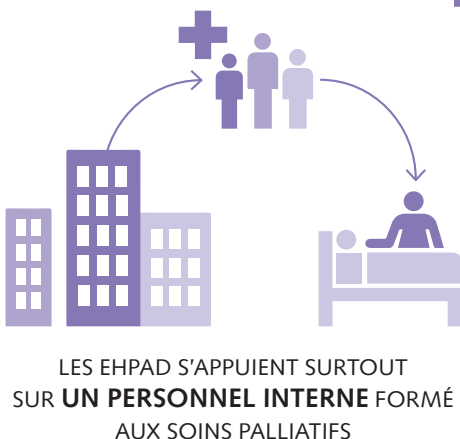
COMPRENDRE LES RÉSULTATS

Les chiffres portant sur les résidents et les professionnels sont donnés **en moyenne par établissement** et non à partir d'une moyenne calculée sur la base de la population nationale des résidents et professionnels d'Ehpad. Cette présentation des résultats permet de ne pas donner plus d'importance aux événements observés dans les établissements à grande capacité d'accueil (comparativement aux événements et pratiques des plus petits Ehpad).

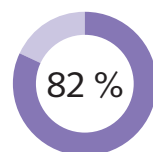
RÉPONSES DES EHPAD AUX PRINCIPAUX OBJECTIFS DES PLANS NATIONAUX



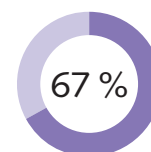
ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE



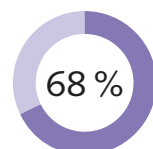
PAR AILLEURS :



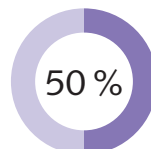
des Ehpad font appel à des équipes mobiles de soins palliatifs



ont recours à l'Hospitalisation à domicile (HAD)



à des réseaux de soins palliatifs ou de santé pluridisciplinaires

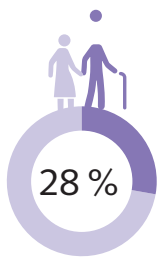


à une équipe mobile de gériatrie

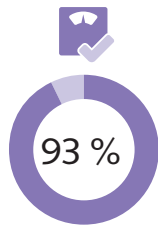
LES INDICATEURS DE SUIVI DE L'ANESM² – Résultats nationaux des Ehpad

En moyenne par établissement

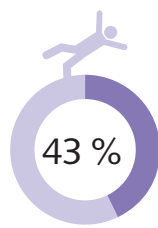
SANTÉ



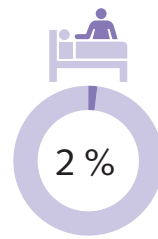
de résidents dont les directives anticipées ont été recueillies



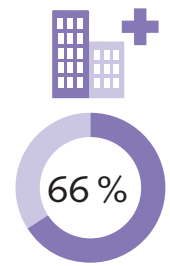
de résidents pesés une fois par mois



de résidents ayant chuté dans l'établissement



de résidents ayant acquis une escarre dans l'établissement



des résidents hospitalisés l'ont été en urgence

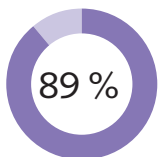
Sur l'ensemble des personnes accueillies dans l'Ehpad, un quart ont été hospitalisées en urgence avec utilisation du dossier de liaison d'urgence (DLU) dans **86 % des cas**. Concernant les hospitalisations en urgence l'Anesm et la HAS ont réalisé une fiche repères « Comment réduire les hospitalisations non programmées des résidents des Ehpad ».

VIE SOCIALE

3 présidents de CVS sur 4 considèrent que leur Ehpad favorise toujours **l'implication des proches** auprès des résidents. **Les deux tiers** considèrent qu'il favorise toujours le **maintien des liens sociaux**.

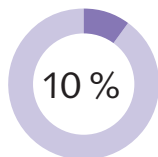
EXPRESSION DES RÉSIDENTS

COLLECTIVE



de réponses apportées aux demandes du CVS

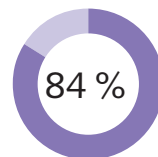
Au cours des 2 dernières années, les CVS ont formalisé en moyenne 15,4 demandes qui ont obtenu 14 réponses.



de résidents socialement isolés

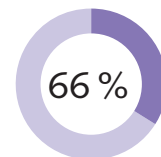
10 % de résidents n'ont reçu ou effectué aucune visite au cours des six derniers mois. *A contrario*, la moitié des résidents reçoit chaque semaine la visite de proches.

INDIVIDUELLE



des projets personnalisés élaborés avec le résident et/ou son entourage

Les projets personnalisés sont surtout élaborés avec la personne accompagnée et une personne de son entourage. Quand une seule catégorie d'interlocuteur est sollicitée, il s'agit le plus souvent de la personne elle-même.



de résidents participant une fois par semaine à une activité collective

37 % des résidents participent à au moins une activité individuelle hebdomadaire. Au moins **44 % des Ehpad accompagnent des résidents qui ne participent pas toutes les semaines à une activité** (individuelle ou collective).

LES PRÉSIDENTS DU CVS IMPLIQUÉS DANS L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

PARTICIPATION DES PRÉSIDENTS DE CVS

Évaluation interne **72 %**



Évaluation externe **81 %**



INFORMATION DES PRÉSIDENTS DE CVS SUR :

Les résultats de l'évaluation interne **81 %**



Les résultats de l'évaluation externe **83 %**



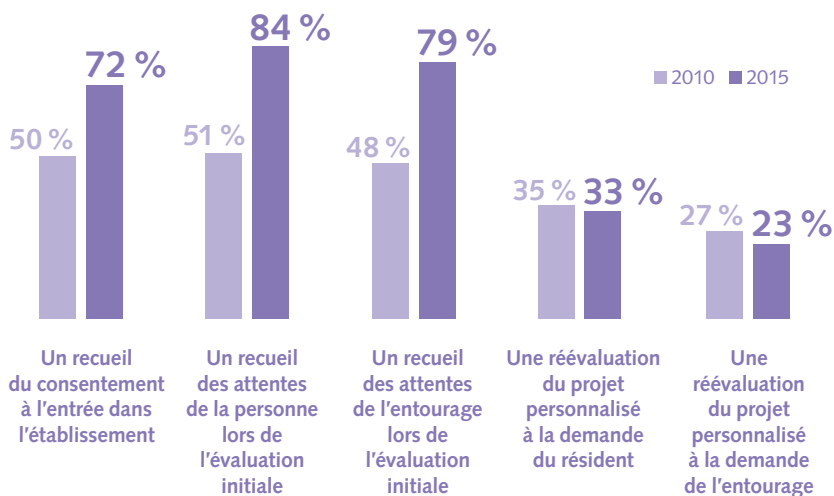
Les deux tiers des présidents de CVS considèrent que leur Ehpad favorise toujours une **bonne qualité de vie**. **71 %** qu'il favorise toujours le **respect des personnes**.

² Anesm. L'évaluation interne : repères pour les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Saint-Denis : Anesm, 2012.

PRISE EN COMPTE DE LA PAROLE DES USAGERS

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Pourcentage d'Ehpad réalisant systématiquement :



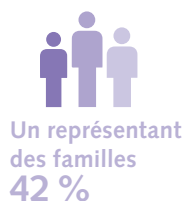
DEPUIS 2010

UNE **NETTE AMÉLIORATION** DES PRATIQUES DE RECUEIL DU **CONSENTEMENT** ET DES **ATTENTES** DANS LES PREMIERS MOMENTS DE L'ACCUEIL

UN LÉGER REcul DE LA PRISE EN COMPTE DE LA PAROLE DES RÉSIDENTS ET DES PROCHES POUR RÉÉVALUER LES PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Le président du Conseil de la Vie Sociale est :



74 % des Ehpad ont un CVS organisant au moins **3 réunions annuelles**

AUTOUR DU CVS : UNE IMPLICATION DE TOUS LES RÉSIDENTS À CONFORTER

Selon les présidents de CVS, l'Ehpad :

Sollicite les résidents pour qu'ils formulent des remarques sur l'établissement



Encourage les familles et les résidents à avoir un rôle actif au sein du CVS



Présente le rôle du CVS auprès des résidents et des familles



■ Non ou très partiellement ■ Oui, mais avec des problèmes de mises en œuvre au quotidien
■ Oui, toujours



Près d'un président de CVS sur deux considère que son établissement ne favorise pas toujours l'expression de la volonté des personnes

ANESM

5 avenue du Stade de France - Immeuble Green Corner • 93218 Saint-Denis La Plaine Cedex T 01 48 13 91 00 • www.anesm.sante.gouv.fr

Toutes les publications de l'Anesm sont téléchargeables - Janvier 2016